

## ÉCOLOGIE : DÉCLARER L'URGENCE

« Nicolas Hulot a eu le mérite de placer le grand défi de l'environnement au cœur de la campagne électorale. Il est urgent d'agir. Au lendemain de l'élection, je serai le président qui mettra en œuvre le pacte écologique. J'exigerai du gouvernement que toutes ses décisions soient prises à la lumière de ces impératifs nouveaux. Et je pèserai de toutes les forces de la France pour que l'Europe, et le monde, agissent pour notre environnement.

Le changement climatique nous oblige à transformer et à diversifier nos sources d'énergie et à réduire notre consommation. C'est la question primordiale de l'humanité dans le siècle où nous sommes. Nous devons inventer un modèle de développement plus conscient, plus solidaire, à la fois entre nous et entre les pays qui composent l'humanité, plus économe des biens rares et plus attentif. »

### LE PACTE ÉCOLOGIQUE

Mettre en œuvre les propositions du Pacte écologique de Nicolas Hulot.

### UN N° 2 DU GOUVERNEMENT, CHARGÉ DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

**Il imposera de prendre en compte, dans toutes les décisions nationales, l'impératif écologique et l'avenir de nos enfants.**

### UN PLAN D'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

**Instaurer une taxe sur les énergies fossiles**, en relais des charges sociales sur le travail, programmée et progressive, pour permettre à chaque entreprise et chaque famille de choisir les énergies propres et de programmer ses économies.

**Objectif : 15% de réduction des gaz à effet de serre d'ici 5 ans.**

Rénovation et isolation des logements, normes environnementales pour le bâtiment neuf et les appareils ménagers.

**Donner la priorité aux investissements sur le ferroutage et le transport fluvial.**

Installer un indicateur de consommation instantanée dans tous les véhicules neufs.

Développer l'agriculture biologique et durable et l'industrie environnementale. Développer la filière **biocarburants**, du champ à la pompe.

**Accroître fortement l'effort de recherche, public et privé, sur les énergies renouvelables.**

Évaluer ces politiques sur la base d'un nouvel indice de développement durable.

### PROTÉGER L'EAU, L'AIR ET LES MILIEUX NATURELS

Programmer une diminution de 500 000 tonnes des engrais azotés utilisés.

Réduire de 20% les déchets ménagers, industriels. Appliquer un **moratoire sur les incinérateurs**. Généraliser le tri sélectif et la valorisation des déchets. Aller vers un urbanisme plus équilibré, associant logements, commerces, entreprises, pour ne plus gaspiller l'espace et les carburants.

**Appliquer strictement le principe pollueur - payeur.**

### MAÎTRISER LES NOUVEAUX RISQUES

Instaurer une **autorité indépendante chargée de l'alerte**.

Approfondir l'expertise sur la construction du réacteur EPR et organiser un débat public sur ce sujet.

**Moratoire sur les OGM.** Ouvrir un débat public, appuyé sur des expertises indépendantes, notamment pharmacologiques, et sur l'Académie des sciences. Permettre au Parlement de se prononcer sur les OGM.

### DÉMOCRATIE ENVIRONNEMENTALE

**Promouvoir les associations environnementales** comme partenaires à part entière de l'État (Grenelle environnemental, présence au Conseil économique et social,...).